# Vie chère à La  Réunion et Mayotte : responsabilité "régalienne" de l'Etat, selon une mission

Publication : mercredi 18 juillet 2012 12:35

## AFP, 18 juillet 2012

**Vie chère à La Réunion et Mayotte: responsabilité "régalienne" de l'Etat, selon une mission**

Origine : France
18/07/2012 17h51 GMT - OUTREMER-MAYOTTE-LARÉUNION-SÉNAT - Monde (FRS) - AFP

PARIS, 18 juil 2012 (AFP) - Une mission sénatoriale a souligné mercredi la responsabilité "régalienne" de l'Etat pour lutter contre la vie chère à Mayotte et à La Réunion, en particulier pour supprimer les monopoles et réglementer les prix des carburants.

"Il y a des monopoles de fait dans la distribution. Il faut les supprimer", a estimé le président de la commission des lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur (PS), ajoutant: "On ne peut échapper à des mesures régaliennes".

Les marges des compagnies pétrolières sont de 18%, a aussi dénoncé M. Sueur qui présentait à la presse les propositions de la mission. "Là aussi, il faut prendre des mesures régaliennes" en réglementant le prix de l'essence et des produits pétroliers, a-t-il dit.

La mission propose également d'assurer la transparence dans la formation des prix auprès des consommateurs, et de faire connaître les prix des mêmes produits en métropole. Il faut notamment sanctionner les entreprises qui pratiquent des marges trop élevées, a-t-il déclaré.

A titre d'exemple, il a cité le cas d'une paire de chaussures fabriquée en Chine, achetée au fabricant 60 centimes d'euro auxquels il faut ajouter 10 centimes de taxes, et revendue 20 euros. "La victime, c'est l'ouvrier chinois et le consommateur réunionnais qui se fait arnaquer", a-t-il lancé.

Parallèlement, il faut diminuer les taxes d'importation des produits de première nécessité, tout en augmentant celles des produits de luxe, "ce qui ne coûterait rien à l'Etat", a estimé M. Sueur.

La mission, composée outre de M. Sueur, de Félix Desplan (app. soc.) et de Christian Cointat (UMP), a fait 32 propositions pour améliorer la situation de Mayotte, devenu le 101e département français en 2011, en particulier pour lutter contre l'immigration clandestine et dans les domaines de la justice et de l'éducation.

Pour La Réunion, elle a fait 22 propositions, dont la création d'un second escadron de gendarmerie qui serait installé dans ce département ou à Mayotte, et le déploiement d'un second aéronef destiné à la surveillance des incendies.

Dans un communiqué, le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, assure qu'il étudiera "avec intérêt et attention" ces propositions. Mais, indique-t-il, "nombre des préoccupations exprimées figurent dans la feuille de route fixée par le Premier ministre pour le gouvernement dans les outre-mer".

Ainsi, le ministre rappelle qu'il fera une communication sur la lutte contre la vie chère le 25 juillet au Conseil des ministres, "qui se traduira ensuite par des mesures législatives". "C'est également le sens du souhait de remise à plat du décret de 2010 de fixation des prix des carburants" qu'il a formulée à La Réunion et à Mayotte.

M. Lurel souligne que des instructions ont été données afin d'améliorer très rapidement les conditions de rétention des personnes en situation irrégulière, en particulier pour l'accueil des familles avec enfant. En outre, un nouveau centre de rétention administrative y sera construit avant la fin 2014. Enfin, comme les sénateurs, il estime indispensable de relancer les travaux du Groupe de travail de haut niveau avec les Comores.

jlp/sd

© 1994-2012 Agence France-Presse

.



Phoca PDF